

ORCHESTRA[®]

KIDS FASHION • MATERNITY • CHILDCARE



Le 15 janvier 2020

POINT SUR LA PROCEDURE DE REORGANISATION JUDICIAIRE D'ORCHESTRA-PREMAMAN BELGIUM SA

Dans un contexte de marché difficile, le Tribunal de l'Entreprise francophone de Bruxelles a ouvert une procédure de réorganisation judiciaire par accord collectif par un jugement du 23 octobre 2019 au profit de la société **Orchestra-Prémaman Belgium SA**. Dans le cadre de cette procédure, des mesures d'accompagnement ont été convenues avec les partenaires sociaux, dont l'exécution est en cours depuis début janvier 2020.

Le 14 janvier 2020, la direction d'Orchestra-Prémaman Belgium SA a annoncé au conseil d'entreprise son intention de procéder prochainement au dépôt d'une requête visant à demander le passage de la procédure de réorganisation judiciaire actuelle vers une procédure de réorganisation judiciaire par transfert sous autorité de justice afin d'assurer la pérennité de l'activité du Groupe Orchestra en Belgique.

L'objectif du Groupe Orchestra-Prémaman est de maintenir 19 magasins en Belgique sur un total de 53 avant restructuration et de sauvegarder plus de 200 emplois. Dans ce contexte, les points de vente qui ne pourront pas être exploités par le Groupe Orchestra-Prémaman pourront faire l'objet d'une reprise par un autre opérateur économique.

La structure du siège sera quant à elle adaptée en fonction de ces nouveaux besoins.

Prochains rendez-vous

Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre de l'exercice 2019/2020, le 14 avril 2020 après clôture de la bourse

Contacts :

ACTIFIN – Stéphane RUIZ – 01 56 88 11 15 – sruiz@actifin.fr
ACTIFIN – Victoire DEMEESTERE – 01 56 88 11 24 – vdemeestere@actifin.fr
ACTIFIN PRESSE - Isabelle Dray – 01 56 88 11 29 - idray@actifin.fr

ORCHESTRA-PREMAMAN

Société anonyme au capital de 12.159.825 €
Siège social : 200 avenue des Tamaris, Zac Saint Antoine, 34130 Saint-Aunès.
398 471 565 R.C.S. MONTPELLIER

ORCHESTRA[®]
KIDS FASHION • MATERNITY • CHILDCARE
WWW.ORCHESTRA.COM   